



MAIRIE
18 Avenue de la Gare
54290 BAYON
Tél : 03 83 72 51 52
secretariat@mairie-bayon.fr
www.mairie-bayon.fr

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 16
Présents : 12
Absents : 1
Excusés : 3

Nombre de suffrages
exprimés : 13
Pour : 13
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation
07/04/2023

Date d'affichage
14/04/2023

Le Maire certifie le caractère
exécutoire de la présente
délibération, qui a été
transmise en Sous-Préfecture
et publiée le :

14/04/2023

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12/04/2023

L'an deux mille vingt-trois, le douze avril à 19h30, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence du Maire, Mme CHARROIS Nicole.

Étaient présents : Mme CHARROIS Nicole, M. CUNAT Damien, Mme BEURTON Sandrine, M. RAULIN Thomas, Mme DELORME Sylvie, M. DELIEGE Fabrice, M. RUSE Serge, Mme VAUNE Audrey, Mme RAUMEL Karine, M. LAMOISE Régis, Mme COINTEAUX Chantal, Mme PETAT COLLE Annick.

Étai(ent) excusé(s) : Mme FRANCOIS Vanessa donne procuration à Mme BEURTON Sandrine
M. DECLERCQ Ludovic
M. ROUY Christophe

Étai(ent) absent(s) : Mme LURION Eve-Hélène

A été nommé comme **secrétaire de séance** : Mme RAUMEL Karine

Subvention association Délibération n°2023 - 18

Suite au vote des subventions aux associations, il apparait que le montant de la subvention attribuée à l'association BAIO LOISIRS n'était pas le bon.

Sylvie Delorme propose donc au Conseil Municipal d'attribuer une subvention de 189€ en complément pour l'association

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants, le Conseil Municipal

DECIDE

D'attribuer une subvention de 189 € à BAIO LOISIRS.

Signature du secrétaire
de séance :

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Bayon,
Le Maire

